



METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

BUDGET ANNEXES DU TERRITOIRE DE MARSEILLE PROVENCE

ooooo

BUDGET PRIMITIF 2021

Table des matières

<u>LE BUDGET PRIMITIF DES BUDGETS ANNEXES</u>	4
<u>DU TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE</u>	4
<u>LIMINAIRE</u>	4
<u>1. INTRODUCTION</u>	4
<u>2. LE BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE « EAU »</u>	4
<u>2.1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU »</u>	5
<u>2.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>	5
<u>2.1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>	5
<u>2.2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU »</u>	5
<u>2.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT</u>	6
<u>2.2.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</u>	6
<u>2.2.3 LES DEPENSES D'EQUIPEMENT</u>	6
<u>2.3 LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « EAU »</u>	8
<u>3. LE BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »</u>	8
<u>3.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »</u>	9
<u>3.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>	9
<u>3.1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>	9
<u>3.2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »</u>	11
<u>3.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT</u>	11
<u>3.2.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</u>	11
<u>3.2.3 LES DEPENSES D'EQUIPEMENT</u>	12
<u>3.3. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « ASSAINISSEMENT »</u>	13
<u>4. LE BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »</u>	14
<u>4.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »</u>	14

4.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	14
4.1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	14
4.2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »	15
4.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	15
4.2.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	15
4.2.3 LES DEPENSES D'EQUIPEMENT	16
4.3. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « PORTS DE PLAISANCE »	16
5. LE BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM »	17
5.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM »	18
5.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	18
5.1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	18
5.2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM »	19
5.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	19
5.2.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	19
5.2.3 LES DEPENSES D'EQUIPEMENT	20
5.3. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « CREMATORIUM »	20
6. LE BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »	22
6.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »	22
6.2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »	22
6.3. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »	22

LE BUDGET PRIMITIF DES BUDGETS ANNEXES DU TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

LIMINAIRE

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend **du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile, principe d'annualité budgétaire.**

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, **une section de fonctionnement** et une **section d'investissement**. Chacune de ces sections doit être présentée **en équilibre**.

La section d'investissement présente les **programmes d'investissement en cours**.

1. INTRODUCTION

Le budget 2021 des budgets annexes délégués a été construit avec rigueur tout en s'inscrivant dans la poursuite de projets structurants prioritairement axés sur le bon fonctionnement des services publics.

2. LE BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE « EAU »

Le Budget « Eau » du Territoire Marseille Provence enregistre l'ensemble des dépenses et des recettes liées à la gestion de l'eau potable. On y trouve la gestion du domaine public, les contrats de délégation de service public et les produits de service liés à la compétence.

En investissement, le budget 2021 « Eau » s'élève à 35 M€ environ, soit une augmentation de 46 % par rapport au budget primitif 2020. Cette augmentation résulte de la reprise des projets prévus dans la programmation en 2021, ralentis ou arrêtés, du fait de la crise sanitaire en 2020.

L'équilibre de la section d'investissement, sans possibilité de procéder à un virement depuis la section de fonctionnement au stade du budget primitif, est assuré par un emprunt de 19,5 M€. Ce montant devrait pouvoir être réduit lors du budget supplémentaire 2021 à l'occasion de la reprise du résultat de clôture 2020.

En fonctionnement, le budget 2021 « Eau » s'élève à 19,4 M€ environ en diminution de 10,8 % par rapport à 2020 en raison essentiellement d'une diminution des produits des services (rectification des produits de surtaxe en lien avec le réalisé et avec les prévisions de consommation).

2.1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU »

2.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En K€	BP 2020	BP 2021	Variation	Variation en %
Recettes de gestion courante	20 610 K€	18 260 K€	↓ -2 350 K€	↓ -11,40%
013 - Atténuations de charges	2 K€	0	↓ -2065	→ 0,00%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	19 102 K€	16 793 K€	↓ -2 309 K€	↓ -12,09%
74 - Dotations et participations	425 K€	430 K€	↑ 5 K€	↑ 1,18%
75 - Autres produits de gestion courante	1 081 K€	1 037 K€	↓ -44 K€	↓ -4,08%
Autres recettes de fonctionnement	106 K€	141 K€	↑ 35 K€	↑ 33,02%
77 - Produits exceptionnels	106 K€	141 K€	↑ 35 K€	↑ 33,02%
Total des recettes réelles	20 716 K€	18 401 K€	↓ -2 315 K€	↓ -11,18%
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 073 K€	1 024 K€	↓ -49 K€	↓ -4,55%
Total des recettes d'ordre	1 073 K€	1 024 K€	↓ -49 K€	↓ -4,55%
Total des recettes de fonctionnement	21 789 K€	19 425 K€	↓ -2 364 K€	↓ -10,85%

- ✓ La diminution des recettes de fonctionnement résulte principalement du produit de surtaxe (chapitre 70), dont le montant a été revu en fonction des consommations d'eau constatées sur les exercices antérieurs.
- ✓ Dans une moindre mesure, la quote-part des subventions d'équipement transférées au compte de résultat (amortissement des subventions perçues - chapitre 042) baisse de 4,5 %.
- ✓ Les recettes exceptionnelles (chapitre 77) sont en augmentation de 33 % ; elles correspondent à des pénalités sur marchés.

2.1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En K€	BP 2020	BP 2021	Variation	Variation
Dépenses de gestion courante	6 592 K€	6 471 K€	↓ -120 K€	↓ -1,82%
011 - Charges à caractère général	1 740 K€	1 649 K€	↓ -91 K€	↓ -5,26%
012 - Charges de personnel	4 791 K€	4 820 K€	↑ 29 K€	↑ 0,60%
65 - Autres charges de gestion courante	60 K€	3 K€	↓ -57 K€	↓ -95,57%
Autres dépenses de fonctionnement	896 K€	704 K€	↓ -192 K€	↓ -21,45%
66 - Charges financières	11 K€	11 K€	↓ -1 K€	↓ -7,03%
67 - Charges exceptionnelles	685 K€	694 K€	↑ 9 K€	↑ 1,24%
68 - Dotations aux provisions	200 K€	0	↓ -200 K€	↓ -100,00%
Total des dépenses réelles	7 488 K€	7 176 K€	↓ -313 K€	↓ -23,28%
042 - Opérations d'ordre entre sections	14 210 K€	12 249 K€	↓ -1 961 K€	↓ -13,80%
023 - Virement à la section d'investissement	90 K€	0	↓ -90 K€	↓ -100,00%
Total des dépenses d'ordre	14 301 K€	12 249 K€	↓ -2 051 K€	↓ -14,34%
Total des dépenses de fonctionnement	21 789 K€	19 425 K€	↓ -2 364 K€	↓ -10,85%

- ✓ Les dépenses de fonctionnement sont en diminution pour prendre en compte la révision à la baisse des recettes
- ✓ En ce sens, un effort a été fait sur les dépenses à caractère général (011) et sur les autres charges de gestion courante (chapitre 65), de façon à maintenir le montant des subventions à verser dans le cadre de la Loi Oudin-Santini (chapitre 67) à hauteur de celles inscrites au budget primitif 2020.

2.2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU »

2.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

En €	BP 2020	BP 2021	Variation	Variation	Voté 2020
Recettes d'équipement	1 290 K€	1 143 K€	↓ -147 K€	↓ -11,40%	308 K€
13 - Subventions d'investissement reçues (sauf 138)	1 290 K€	1 143 K€	↓ -147 K€	↓ -11,40%	308 K€
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165,166,1649)	6 956 K€	19 528 K€	↑ 12 572 K€	↑ 180,73%	0
Total des recettes réelles	8 246 K€	20 671 K€	↑ 12 425 K€	↑ 150,67%	308 K€
040 - Opérations d'ordre entre sections	14 210 K€	12 249 K€	↓ -1 961 K€	↓ -13,80%	13 339 K€
041 - Opérations patrimoniales	1 428 K€	2 088 K€	↑ 660 K€	↑ 46,18%	1 428 K€
021 - Virement de la section de fonctionnement	90 K€	0	↓ -90 K€	↓ -100,00%	2 727 K€
Total des recettes d'ordre	15 729 K€	14 337 K€	↓ -1 392 K€	↓ -8,85%	17 494 K€
Total des recettes d'investissement	23 975 K€	35 007 K€	↑ 11 033 K€	↑ 46,02%	17 802 K€

- ✓ Les recettes d'investissement sont en augmentation de 46 %. Elles sont constituées essentiellement des opérations patrimoniales (chapitres 040 et 041). Les subventions d'équipement (chapitre 13), essentiellement versées par l'Agence de l'Eau, sont en diminution en 2021 de 11,4 %, en lien avec la progression moindre des opérations co-financées.
- ✓ L'emprunt d'équilibre vient compléter les recettes et équilibrer le budget à hauteur de 19 528 K€. Il sera révisé à la baisse lors de la reprise des résultats 2020 dans le cadre du budget supplémentaire.

2.2.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En €	BP 2020	BP 2021	Variation	Variation
Dépenses d'équipement	20 776 K€	28 927 K€	↑ 8 152 K€	↑ 39,24%
Dépenses financières	698 K€	2 969 K€	↑ 2 271 K€	↑ 325,25%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165,166,1649)	402 K€	383 K€	↓ -19 K€	↓ -4,73%
21 - Autres immobilisations corporelles	0	2 585 K€	↑ 2 585 K€	
26 - Autres immobilisations financières	150 K€	0	↓ -150 K€	↓ -100,00%
27 - Autres immobilisations financières	146 K€	0	↓ -146 K€	↓ -100,00%
Total des dépenses réelles	21 474 K€	31 896 K€	↑ 10 422 K€	↑ 48,53%
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 073 K€	1 024 K€	↓ -49 K€	↓ -4,55%
041 - Opérations patrimoniales	1 428 K€	2 088 K€	↑ 660 K€	↑ 46,18%
Total des dépenses d'ordre	2 501 K€	3 111 K€	↑ 611 K€	↑ 24,42%
Total des dépenses d'investissement	23 975 K€	35 007 K€	↑ 11 033 K€	↑ 46,02%

- ✓ En 2020, certains projets ont été ralentis, voire arrêtés du fait de la crise sanitaire. L'année 2021 permet de relancer les opérations d'investissement existantes et d'en créer de nouvelles.
- ✓ Les dépenses d'équipement représentent les principales dépenses d'investissement avec 28 927 K€, en augmentation de 39 % par rapport à 2020. Le détail de ces opérations figure ci-après.
- ✓ A noter, l'inscription exceptionnelle d'une dépense (chapitre 21) pour 2 585 K€, en annulation d'un titre de recette du même montant émis en 2017.

2.2.3 LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

S'agissant du budget annexe « Eau » 2021, le montant des dépenses d'équipement est de 28 927 k€, soit une augmentation de 8 152 k€ par rapport au budget primitif 2020.

Les crédits se répartissent à travers les opérations les plus importantes :

- Réalisation de la galerie des Janots (6 000 K€) ;
- Restauration de l'Acqueduc de Roquefavour (3 580 €) ;
- Stabilisation de la galerie de la Batarelle (4 050 K€) ;
- Extension station potabilisation Giraudets (2 750 K€) ;
- Travaux de distribution et d'adduction (2 588 K€) - *Créations*
- Plan de Cuques – Alimentation par réservoir des Rascous (1 736 K€) ;
- Sécurisation canal quartier des Rascous (1 540 K€) ;
- Cassis – Augmentation capacité usine AEP (1 008 K€).

2.3 LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « EAU »

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du Budget « EAU » :

Les Epargnes de l'activité EAU			
En K€		BP 2020	BP 2021
<u>Budgets annexes :</u>			
EAU Marseille Provence	Recettes de gestion courante	20 610 K€	18 260 K€
	Dépenses de gestion courante	6 592 K€	6 471 K€
	Epargne de gestion courante (EBG)	14 018 K€	11 788 K€
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	68,02%	64,56%
	Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775	106 K€	141 K€
	Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)	884 K€	693 K€
	Résultat exceptionnel large	- 778 k€	- 552 k€
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	13 240 K€	11 236 K€
	Taux d'épargne de gestion	64,24%	61,54%
	Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)	12 K€	11 K€
	Recettes réelles	20 716 K€	18 401 K€
	Dépenses réelles	7 488 K€	7 176 K€
	Epargne brute (EBE)	13 228 K€	11 225 K€
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	63,85%	61,00%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	402 K€	383 K€
	Epargne nette (ENE)	12 826 K€	10 842 K€
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	61,91%	58,92%

Entre le budget primitif 2020 et le budget primitif 2021, l'épargne de gestion courante passe de 68,02 % à 64,56 %, du fait de la diminution des recettes d'exploitation. Les marges de manœuvre, dans le fonctionnement quotidien de ce budget, sont importantes.

L'épargne de gestion est sur la même tendance mais diminue de 3 points par rapport à l'épargne de gestion courante, ce qui signifie que les résultats exceptionnels déficitaires diminuent les marges de manœuvre en fonctionnement.

L'épargne brute diminue de 13 228 K€ au BP 2020 à 11 225 K€ au BP 2021, ce qui signifie que la ressource interne dont dispose le budget pour financer les investissements baisse. Toutefois, les recettes réelles étant largement excédentaires par rapport aux dépenses réelles, le bon niveau de l'épargne brute est un indicateur d'aisance de la section de fonctionnement.

L'épargne nette est en diminution passant de 61,91 % au BP 2020 à 58,92 % en 2021 mais reste établie à un niveau confortable pour envisager des investissements à venir.

3. LE BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

Le Budget « Assainissement » du Territoire de Marseille Provence enregistre l'ensemble des dépenses et des recettes liées à l'entretien des infrastructures d'assainissement des eaux usées et pluviales pour Marseille et pour une partie des communes du Territoire Marseille Provence.

En investissement, le budget 2021 « Assainissement » s'élève à 34,3 M€, en augmentation de 19,1 % par rapport au budget primitif 2020.

Comme pour le Budget « Eau », l'augmentation de la section d'investissement traduit la reprise des projets en matière de programmation, après la crise sanitaire.

L'équilibre de la section d'investissement, outre l'autofinancement de 3 855 K€, est assuré par un emprunt de 11 168 K€, dont le montant devrait pouvoir être révisé à la baisse à l'occasion du budget supplémentaire 2021 à la faveur de la reprise du résultat de clôture 2020.

En fonctionnement, le budget 2021 s'élève à 30 M€, en diminution de 7,9 % par rapport à 2020 résultant essentiellement d'une diminution des produits des services (rectification des produits de surtaxe en lien avec le réalisé et avec les prévisions de consommation).

3.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

3.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En K€	BP 2020	BP 2021	Variation	Variation en %
Recettes de gestion courante	25 835 K€	23 344 K€	-2 491 K€	-9,64%
013 - Produits en atténuation	2 K€	0	-1596	-100,00%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	21 283 K€	18 773 K€	-2 510 K€	-11,79%
74 - Dotations et participations	4 419 K€	4 418 K€	-1 K€	-0,01%
75 - Autres produits de gestion courante	132 K€	153 K€	21 K€	16,16%
Autres recettes de fonctionnement	50 K€	100 K€	50 K€	100,00%
77 - Produits exceptionnels	50 K€	100 K€	50 K€	100,00%
Total des recettes réelles	25 885 K€	23 444 K€	-2 441 K€	-9,43%
042 - Opérations d'ordre entre sections	6 715 K€	6 589 K€	-126 K€	-1,87%
Total des recettes d'ordre	6 715 K€	6 589 K€	-126 K€	-1,87%
Total des recettes de fonctionnement	32 600 K€	30 033 K€	-2 567 K€	-7,87%

- ✓ La diminution des recettes de fonctionnement résulte principalement du produit de surtaxe (chapitre 70) dont le montant a été revu en fonction des consommations d'eau constatées sur les exercices antérieurs.
- ✓ Les recettes d'ordre liées aux amortissements des subventions d'équipements transférables au compte de résultat (chapitre 042) sont également en diminution.
- ✓ En revanche, les produits exceptionnels (pénalités sur marché) et dans une moindre mesure les produits de gestion courante (redevances perçues pour occupation du domaine public) sont en augmentation.

3.1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En K€	BP 2020	BP 2021	Variation	Variation en %
Dépenses de gestion courante	5 884 K€	5 176 K€	↓ -708 K€	↓ -12,03%
011 - Charges à caractère général	2 409 K€	1 655 K€	↓ -754 K€	↓ -31,30%
012 - Charges de personnel	3 415 K€	3 471 K€	↑ 56 K€	↑ 1,65%
65 - Autres charges de gestion courante	60 K€	50 K€	↓ -10 K€	↓ -16,37%
Autres dépenses de fonctionnement	4 577 K€	4 296 K€	↓ -281 K€	↓ -6,14%
66 - Charges financières	4 034 K€	4 216 K€	↑ 182 K€	↑ 4,51%
67 - Charges exceptionnelles	343 K€	80 K€	↓ -263 K€	↓ -76,68%
68 - Dotations aux provisions	200 K€	0	↓ -200 K€	↓ -100,00%
Total des dépenses réelles	10 460 K€	9 472 K€	↓ -989 K€	↓ -18,17%
042 - Opérations d'ordre entre sections	15 560 K€	16 706 K€	↑ 1 146 K€	↑ 7,37%
023 - Virement à la section d'investissement	6 579 K€	3 855 K€	↓ -2 724 K€	↓ -41,40%
Total des dépenses d'ordre	22 140 K€	20 562 K€	↓ -1 578 K€	↓ -7,13%
Total des dépenses de fonctionnement	32 600 K€	30 033 K€	↓ -2 567 K€	↓ -7,87%

- ✓ Les dépenses de fonctionnement (hors charges de personnel) sont en nette diminution pour intégrer l'effet de la baisse des recettes.
- ✓ Les dotations aux amortissements (chapitre 042) sont en augmentation de 7,4 %.

3.2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

3.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

En €	BP 2020	BP 2021	Variation	Variation en %
Recettes d'équipement	1 266 K€	895 K€	↓ -371 K€	↓ -29,31%
13 - Subventions d'investissement reçues (sauf 138)	1 266 K€	895 K€	↓ -371 K€	↓ -29,31%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165,166,1649)	4 173 K€	11 168 K€	↑ 6 994 K€	↑ 167,59%
27 - Autres immobilisations financières	578 K€	596 K€	↑ 18 K€	↑ 3,12%
Total des recettes réelles	6 017 K€	12 658 K€	↑ 6 641 K€	↑ 110,38%
040 - Opérations d'ordre entre sections	15 560 K€	16 706 K€	↑ 1 146 K€	↑ 7,37%
041 - Opérations patrimoniales	645 K€	1 091 K€	↑ 446 K€	↑ 69,10%
021 - Virement de la section de fonctionnement	6 579 K€	3 855 K€	↓ -2 724 K€	↓ -41,40%
Total des recettes d'ordre	22 785 K€	21 653 K€	↓ -1 132 K€	↓ -4,97%
Total des Recettes d'investissement	28 801 K€	34 311 K€	↑ 5 509 K€	↑ 19,13%

- ✓ La diminution des subventions d'investissement à recevoir s'explique par la structuration des dépenses d'équipements qui selon leur nature permettent ou non de bénéficier de co-financements, en particulier par l'Agence de l'Eau.
- ✓ L'autofinancement dégagé permet de financer 19 % des dépenses d'investissement.
- ✓ L'équilibre de la section d'investissement est possible grâce à l'inscription d'un emprunt de 11 168 K€. Ce dernier devrait être réduit à la faveur de la reprise des résultats 2020 dans le cadre du budget supplémentaire 2021.

3.2.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En €	BP 2020	BP 2021	Variation	Variation en %
Dépenses d'équipement	12 263 K€	20 090 K€	↑ 7 827 K€	↑ 63,83%
Dépenses financières	9 179 K€	6 541 K€	↓ -2 638 K€	↓ -28,74%
13 - Subventions à rembourser	0	3 K€	↑ 3 K€	
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165,166,1649)	8 479 K€	6 538 K€	↓ -1 941 K€	↓ -22,89%
26 - Autres immobilisations financières	500 K€	0	↓ -500 K€	↓ -100,00%
27 - Autres immobilisations financières	200 K€	0	↓ -200 K€	↓ -100,00%
Total des dépenses réelles	21 441 K€	26 630 K€	↑ 5 189 K€	↑ 24,20%
040 - Opérations d'ordre entre sections	6 715 K€	6 589 K€	↓ -126 K€	↓ -1,87%
041 - Opérations patrimoniales	645 K€	1 091 K€	↑ 446 K€	↑ 69,10%
Total des dépenses d'ordre	7 360 K€	7 680 K€	↑ 320 K€	↑ 4,35%
Total des dépenses d'investissement	28 801 K€	34 311 K€	↑ 5 509 K€	↑ 19,13%

- ✓ Les dépenses d'investissement sont essentiellement composées des dépenses d'équipement qui sont en augmentation de 63,83 %, par rapport à 2020. Elles sont détaillées ci-après.
- ✓ L'annuité de la dette est en diminution (22,89 %), ce qui confirme la trajectoire de désendettement amorcée depuis 3 ans.

3.2.3 LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

S'agissant du budget annexe « assainissement » 2021, le montant des dépenses d'équipement est de 20 090 k€, en augmentation de 7 827 K€ (+63,83 %) par rapport au budget primitif 2020.

Les crédits se répartissent à travers les opérations les plus importantes :

- Travaux d'assainissement 2021/2025 (8 629 K€) – *Création* ;
- Desserte sanitaire du quartier BEAUSSET- RAPHELLE (1 490 K€) ;
- Opérations assainissement sanitaire JO 2024 (1 442 K€) ;
- Marseille – Bassin de rétention de Lajout (800 K€) ;
- Assainissement Font Sainte – La Ciotat (750 K€) ;
- Desserte sanitaire des Rascons – Allauch (743 K€).
- Restructuration des installations d'assainissement du cordon du Jai (500 K€) – *Création*
- Extension de réseau sanitaire des chemins de St Jean – Allauch (100 K€) – *Création*
- Travaux STEP 2021/2025 (850 K€) – *Création*
- Création d'un bassin de rétention unitaire – Allauch (900 K€) – *Création*

3.3. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du Budget « ASSAINISSEMENT » :

Les Epargnes de l'activité Assainissement			
En K€		BP 2020	BP 2021
<u>Budgets annexes :</u>			
ASSAINISSEMENT Marseille Provence	<i>Recettes de gestion courante</i>	25 835 K€	23 344 K€
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	5 884 K€	5 176 K€
	Epargne de gestion courante (EBG)	19 951 K€	18 168 K€
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	77,23%	77,83%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	50 K€	100 K€
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	564 K€	81 K€
	Résultat exceptionnel large	- 514 k€	19 K€
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	19 437 K€	18 186 K€
	Taux d'épargne de gestion	75%	78%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	4 012 K€	4 214 K€
	<i>Recettes réelles</i>	25 885 K€	23 444 K€
	<i>Dépenses réelles</i>	10 460 K€	9 472 K€
	Epargne brute (EBE)	15 425 K€	13 972 K€
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	59,59%	59,60%
	<i>Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)</i>	8 479 K€	6 538 K€
	Epargne nette (ENE)	6 946 K€	7 435 K€
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	26,83%	31,71%

Au budget primitif 2020, l'épargne de gestion courante est de 77,23 % ; elle augmente très sensiblement en 2021 pour atteindre 77,83 %. Les marges de manœuvre en fonctionnement, sur ce budget, sont importantes.

L'épargne de gestion est sensiblement supérieure à l'épargne de gestion courante, ce qui signifie que les résultats exceptionnels attendus en 2021 impacteront légèrement le budget.

L'épargne brute diminue, passant de 15 425 K€ au BP 2020 à 13 972 K€ au BP 2021, ce qui signifie que la ressource interne dont dispose le budget pour financer les investissements est en diminution. Toutefois, les recettes réelles étant largement excédentaires par rapport aux dépenses réelles, l'épargne brute est un indicateur d'aisance de la section de fonctionnement.

L'épargne nette est en augmentation passant de 26,83 % au BP 2020 à 31,71 % en 2021, ce qui se traduit par une diminution de la dette à rembourser au profit du financement des investissements. Le désendettement de ce budget se poursuit.

4. LE BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

Le Budget « Ports de Plaisance » enregistre l'ensemble des dépenses et des recettes liées à l'entretien des infrastructures portuaires pour le Territoire Marseille Provence.

En investissement, le budget 2021 « Ports de Plaisance » s'élève à 5,3 M€, soit une augmentation de 5,5 % par rapport au budget primitif 2020.

L'équilibre de la section d'investissement est assuré par un emprunt de 3,3 M€.

En fonctionnement, le budget s'élève à 11,3 M€, soit une augmentation de 4 % par rapport au budget primitif 2020 en lien avec la revalorisation des tarifs des redevances d'occupation du domaine public.

4.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

4.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En K€	BP 2020	BP 2021	Variation	Variation en %
Recettes de gestion courante	10 521 K€	10 954 K€	433 K€	4,11%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	7 531 K€	7 931 K€	400 K€	5,31%
013 - Atténuations de charges	528	2 K€	1 K€	205,68%
75 - Autres produits de gestion courante	2 990 K€	3 021 K€	32 K€	1,06%
Autres recettes de fonctionnement	0	0	0	
77 - Produits exceptionnels	0	0	0	
78 - Reprises sur amortissement	0	0	0	
Total des recettes réelles	10 521 K€	10 954 K€	433 K€	4,11%
042 - Opérations d'ordre entre sections	316 K€	324 K€	7 K€	2,32%
Total des recettes d'ordre	316 K€	324 K€	7 K€	2,32%
Total des recettes de fonctionnement	10 837 K€	11 277 K€	440 K€	4,06%

- ✓ L'ensemble des recettes de fonctionnement est en augmentation. Plus particulièrement, les recettes de gestion courante avec les redevances d'occupation du domaine publique qui ont vu leurs tarifs revalorisés.

4.1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En K€	BP 2020	BP 2021	Variation	Variation en %
Dépenses de gestion courante	8 232 K€	8 669 K€	437 K€	5,31%
011 - Charges à caractère général	4 250 K€	4 619 K€	369 K€	8,68%
012 - Charges à caractère général	3 782 K€	3 847 K€	65 K€	1,71%
65 - Autres charges de gestion courante	200 K€	204 K€	4 K€	1,95%
Autres dépenses de fonctionnement	843 K€	721 K€	-121 K€	-14,38%
66 - Charges financières	438 K€	516 K€	78 K€	17,90%
67 - Charges exceptionnelles	205 K€	106 K€	-100 K€	-48,54%
68 - Dotations aux provisions	200 K€	0	-200 K€	-100,00%
69 - Impôts sur les bénéfices	0	100 K€	100 K€	
Total des dépenses réelles	9 074 K€	9 391 K€	316 K€	-9,07%
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 599 K€	1 887 K€	288 K€	18,01%
023 - Virement à la section d'investissement	164 K€	0	-164 K€	-100,00%
Total des dépenses d'ordre	1 763 K€	1 887 K€	124 K€	7,03%
Total des dépenses de fonctionnement	10 837 K€	11 277 K€	440 K€	4,06%

- ✓ Les dépenses de fonctionnement augmentent principalement au niveau des charges à caractère général (chapitre 011), + 8,68 %, pour prendre en compte la progression des dépenses d'entretien et réparations et de carburant.
- ✓ Les dotations aux amortissements (chapitre 042) progressent de 18 %.

4.2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PORTS DE PLAISANCE »

4.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

En €	BP 2020	BP 2021	Variation	Variation en %
Recettes d'équipement	0	0	0	
13 - Subventions d'investissement reçues (sauf 138)	0	0	0	
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165,166,1649)	3 180 K€	3 335 K€	155 K€	4,87%
Total des recettes réelles	3 180 K€	3 335 K€	155 K€	4,87%
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 599 K€	1 887 K€	288 K€	18,01%
041 - Opérations patrimoniales	48 K€	45 K€	-3 K€	-6,00%
021 - Virement de la section de fonctionnement	164 K€	0	-164 K€	-100,00%
Total des recettes d'ordre	1 811 K€	1 932 K€	121 K€	6,68%
Total des Recettes d'investissement	4 990 K€	5 266 K€	276 K€	5,53%

- ✓ Les recettes d'investissement sont constituées essentiellement des recettes d'ordre - amortissement des immobilisations (chapitre 040), auxquelles vient s'ajouter un emprunt d'équilibre de 3 335 K€ en progression par rapport au budget primitif 2020.

4.2.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En €	BP 2020	BP 2021	Variation	Variation en %
Dépenses d'équipement	3 007 K€	3 078 K€	72 K€	2,38%
Dépenses financières	1 620 K€	1 820 K€	200 K€	12,35%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165,166,1649)	1 480 K€	1 820 K€	340 K€	22,98%
13 - Subventions d'investissement	0	0	0	
26 - Participations et créances rattachées	100 K€	0	-100 K€	-100,00%
27 - Autres immobilisations financières	40 K€	0	-40 K€	-100,00%
Total des dépenses réelles	4 626 K€	4 898 K€	271 K€	5,87%
040 - Opérations d'ordre entre sections	316 K€	324 K€	7 K€	2,32%
041 - Opérations patrimoniales	48 K€	45 K€	-3 K€	-6,00%
Total des dépenses d'ordre	364 K€	369 K€	4 K€	1,22%
Total des dépenses d'investissement	4 990 K€	5 266 K€	276 K€	5,53%

- ✓ La totalité des dépenses est en augmentation de 5,53 % par rapport au budget primitif 2020.
- ✓ Outre les dépenses d'ordre entre sections (chapitre 040), les dépenses correspondent au remboursement du capital de la dette (chapitre 16) et aux dépenses d'équipement. Ces dernières progressent pour prendre en charge les enjeux de sécurité des ports qui conduisent à lancer un plan important de réhabilitation. Le détail de ces opérations est exposé au paragraphe suivant.

4.2.3 LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

S'agissant du budget annexe « Ports de Plaisance » 2021, le montant des dépenses est de 3 078 k€, soit en augmentation de 72 k€ par rapport au budget primitif 2020.

- ✓ Les crédits concernent essentiellement l'opération de modernisation des ports à hauteur de 3 003 K€.

4.3. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « PORTS DE PLAISANCE »

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du Budget « PORTS DE PLAISANCE » :

Les Epargnes de l'activité Ports de Plaisance			
En K€		BP 2020	BP 2021
Budgets annexes :			
Ports de Plaisance Marseille Provence	Recettes de gestion courante	10 521 K€	10 954 K€
	Dépenses de gestion courante	8 232 K€	8 669 K€
	Epargne de gestion courante (EBG)	2 289 K€	2 284 K€
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	21,76%	20,86%
	Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775	0	0
	Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)	341 K€	112 K€
	Résultat exceptionnel large	- 341 k€	- 112 k€
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	1 948 K€	2 172 K€
	Taux d'épargne de gestion	18,52%	19,83%
	Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)	502 K€	509 K€
	Recettes réelles	10 521 K€	10 954 K€
	Dépenses réelles	9 074 K€	9 391 K€
	Epargne brute (EBE)	1 446 K€	1 563 K€
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	13,75%	14,27%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	1 480 K€	1 820 K€
	Epargne nette (ENE)	- 33 k€	- 257 k€
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	-0,31%	-2,34%

Entre 2020 et 2021, l'épargne de gestion courante passe de 21,76 % à 20,86 %, ce qui se traduit par une marge de manœuvre en fonctionnement, déjà faible, en diminution.

L'épargne de gestion suit la courbe de l'épargne de gestion courante, avec toutefois des résultats exceptionnels déficitaires sur deux ans, diminuant encore les marges de manœuvre.

L'épargne brute augmente faiblement entre 2020 et 2021 et couvre à peine le remboursement du capital de la dette laissant donc peu de possibilité de financer les autres investissements.

L'épargne nette déjà négative en 2020 est en diminution, ce qui confirme que les recettes propres servent uniquement à rembourser le capital de la dette.

5. LE BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM »

Le Budget « Crématorium » enregistre l'ensemble des dépenses et des recettes liées aux différents services de crémation.

En investissement, le budget 2021 « Crématorium » s'élève à 0,6 M€, soit une diminution de 38 % par rapport au budget primitif 2020.

L'équilibre de la section d'investissement est assuré par des recettes d'ordre (chapitre 040) pour 588 K€ sans besoin d'un recours à l'emprunt.

En fonctionnement, le budget 2021 « Crématorium » s'élève à 2,2 M€, soit une augmentation de 8,7 % par rapport au budget primitif 2020 résultant de la progression des produits des services et des redevances à percevoir des délégataires.

5.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM »

5.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En K€	BP 2020	BP 2021	Variation	Variation en %
Recettes de gestion courante	1 992 K€	2 168 K€	↑ 176 K€	↑ 8,84%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 982 K€	2 010 K€	↑ 28 K€	↑ 1,41%
74 - Dotations et participations	0	0	0	
75 - Autres produits de gestion courante	10 K€	158 K€	↑ 148 K€	↑ 1533,21%
Autres recettes de fonctionnement	0	0	0	
77 - Produits exceptionnels	0	0	0	
Total des recettes réelles	1 992 K€	2 168 K€	↑ 176 K€	↑ 8,84%
042 - Opérations d'ordre entre sections	36 K€	36 K€	0	→ 0,00%
Total des recettes d'ordre	36 K€	36 K€	0	→ 0,00%
Total des recettes de fonctionnement	2 028 K€	2 204 K€	↑ 176 K€	↑ 8,69%

- ✓ Les recettes de fonctionnement sont principalement composées des produits des services liés à la crémation (chapitre 70). Ces derniers sont en augmentation de 1,41%.
- ✓ Les produits des délégations de service publics sont en très nette augmentation (chapitre 75).

5.1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En K€	BP 2020	BP 2021	Variation	Variation en %
Dépenses de gestion courante	1 297 K€	1 416 K€	↑ 119 K€	↑ 9,17%
011 - Charges à caractère général	550 K€	665 K€	↑ 116 K€	↑ 21,07%
012 - Charges de personnel	717 K€	731 K€	↑ 14 K€	↑ 1,90%
65 - Autres charges de gestion courante	30 K€	20 K€	↓ -10 K€	↓ -34,94%
Autres dépenses de fonctionnement	200 K€	200 K€	→ 0	→ 0,00%
66 - Charges financières	0	0	→ 0	
67 - Charges exceptionnelles	0	0	→ 0	
68 - Dotations aux amortissements	200 K€	200 K€	→ 0	→ 0,00%
Total des dépenses réelles	1 497 K€	1 616 K€	↑ 119 K€	↑ 9,17%
042 - Opérations d'ordre entre sections	531 K€	588 K€	↑ 57 K€	↑ 10,78%
023 - Virement à la section d'investissement	0	0	0	
Total des dépenses d'ordre	531 K€	588 K€	↑ 57 K€	↑ 10,78%
Total des dépenses de fonctionnement	2 028 K€	2 204 K€	↑ 176 K€	↑ 8,69%

- ✓ Les charges à caractère général sont en progression permettant d'anticiper des besoins en matière d'entretien notamment.

5.2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM »

5.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

En €	BP 2020	BP 2021	Variation	Variation en %
Recettes d'équipement	0	0	→ 0	→ 0,00%
13 - Subventions d'investissement reçues (sauf 138)	0	0	0	
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165,166,1649)	393 K€	0	↓ -393 K€	↓ -100,00%
Total des recettes réelles	393 K€	0	↓ -393 K€	↓ -100,00%
040 - Opérations d'ordre entre sections	531 K€	588 K€	↑ 57 K€	↑ 10,78%
041 - Opérations patrimoniales	25 K€	1 K€	↓ -24 K€	↓ -95,22%
021 - Virement de la section de fonctionnement	0	0	0	
Total des recettes d'ordre	556 K€	589 K€	↑ 33 K€	↑ 5,99%
Total des Recettes d'investissement	949 K€	589 K€	↓ -360 K€	↓ -37,91%

- ✓ Les recettes d'investissement de ce budget sont uniquement composées des amortissements (chapitre 040).

5.2.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En €	BP 2020	BP 2021	Variation	Variation en %
Dépenses d'équipement	888 K€	552 K€	↓ -336 K€	↓ -37,82%
Dépenses financières	0	0	0	
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165,166,1649)	0	0	0	
27 -Autres immobilisations financières	0	0	0	
Total des dépenses réelles	888 K€	552 K€	↓ -336 K€	↓ -37,82%
040 - Opérations d'ordre entre sections	36 K€	36 K€	→ 0	→ 0,00%
041 - Opérations patrimoniales	25 K€	1 K€	↓ -24 K€	↓ -95,22%
Total des dépenses d'ordre	61 K€	37 K€	↓ -24 K€	↓ -39,22%
Total des dépenses d'investissement	949 K€	589 K€	↓ -360 K€	↓ -37,91%

- ✓ Les dépenses réelles d'investissement sont uniquement constituées des dépenses d'équipement, en nette diminution par rapport à 2020. Le détail en est précisé ci-dessous.

5.2.3 LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

S'agissant du budget annexe « Crématorium » 2021, le montant des dépenses est de 552 k€, soit en diminution de 336 K€ par rapport au budget primitif 2020.

Les crédits concernent les opérations principales suivantes :

- Réfection des fours et équipements du Crématorium (381 K€) ;
- Modernisation Crématorium Saint Pierre (120 K€).

5.3. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « CREMATORIUM »

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du Budget « CREMATORIUM » :

Les Epargnes de l'activité Crématorium			
En K€		BP 2020	BP 2021
Budgets annexes :			
Budget Crématorium	Recettes de gestion courante	1 992 K€	2 168 K€
	Dépenses de gestion courante	1 297 K€	1 416 K€
	Epargne de gestion courante (EBG)	695 K€	752 K€
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	35%	35%
	Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775	0	0
	Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)	200 K€	200 K€
	Résultat exceptionnel large	- 200 k€	- 200 k€
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	495 K€	552 K€
	Taux d'épargne de gestion	25%	25%
	Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)	0	0
	Recettes réelles	1 992 K€	2 168 K€
	Dépenses réelles	1 497 K€	1 616 K€
	Epargne brute (EBE)	495 K€	552 K€
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	25%	25%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	0	0
	Epargne nette (ENE)	495 K€	552 K€
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	25%	25%

Entre 2020 et 2021, l'épargne de gestion courante reste stable à 35 %, ce qui se traduit par une marge de manœuvre en fonctionnement peu importante.

L'épargne de gestion est diminuée à 25%, soit une perte de 10 points, du fait des résultats exceptionnels déficitaires en 2020 et 2021.

L'épargne brute stagne entre 2020 et 2021 à 25%, mais le budget n'ayant pas de capital de la dette à rembourser, cela sert uniquement à financer les investissements. Cette épargne indique également que ce budget n'a pas trop d'aisance en matière de gestion sur la section de fonctionnement.

L'épargne nette correspond à l'épargne brute (absence d'emprunt) et reste stable.

6. LE BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

Le Budget « Opérations d'Aménagement » du Territoire de Marseille Provence enregistre l'ensemble des dépenses et recettes liées aux ZAC.

6.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

La section de fonctionnement du Budget Annexe « Opérations d'Aménagement » retrace :

- ✓ Pour les dépenses réelles : les charges à caractère général (chapitre 011- 8,7 M€) ainsi que les charges financières (chapitre 66 – 1,05 M€) ;
- ✓ Pour les opérations d'ordre : les écritures de stocks qui permettent d'équilibrer la section (chapitres 042 et 043 – 76,8 M€ en recettes et 67 M€ en dépenses).

6.2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

La section d'investissement du Budget Annexe « Opérations d'Aménagement » retrace :

- ✓ Pour les recettes réelles : les emprunts qui permettent de financer les travaux d'aménagement en attendant les ventes des terrains aménagés (chapitre 16 – 7,25 M€) ;
- ✓ Pour les opérations d'ordre : les écritures de stocks qui permettent d'équilibrer la section (chapitre 040 – 65,83 M€ en recettes et 75,61 M€ en dépenses).

6.3. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

Le budget des opérations d'aménagement étant principalement un budget de gestion de stocks, les indicateurs d'épargne ne présentent pas de pertinence financière.